

MENTION D'INFORMATION RGPD

Recouvrement (2023-02)

AIDER 17 prestations et repas à domicile (AIDER 17 PRAD) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Recouvrement** » dont la finalité est la gestion des impayés.

Il a pour objectifs de :

- Recenser les impayés avérés.
- Identifier les personnes en situation d'impayé aux fins d'exclusion pour toute transaction à venir.

Dans le cadre de ses activités avec les personnes aidées, l'association est amenée à traiter des données pour la gestion des impayés avérés portant sur les services rendus par AIDER 17 PRAD.

Les catégories d'information traitées sont les suivantes :

- Etat civil.
- Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, données bancaires, etc.) : moyens de paiement (RIB pour prélèvement automatique, Chèque, chèque, espèces, CESU), relevés de comptes, avis d'imposition, attestations fiscales.
- Informations relatives à l'impayé : date de survenance de l'impayé, montant de l'impayé, objet de l'impayé, descriptif relatif aux services souscrits,, règlement des factures, mandat de prélèvement, suivi de la relation contractuelle, gestion des réclamations, correspondances avec le client, commentaires des clients.

AIDER 17 PRAD conserve les données :

- En cas de régularisation de l'impayé, les informations relatives à la personne concernée sont effacées du fichier recensant les personnes en situation d'impayé dans le mois qui suit (procédure interne) suivant le constat de la régularisation par Aider 17 PRAD ou à partir du moment où l'impayé a été effectivement soldé.
- En cas de non-régularisation, les informations peuvent être conservées dans le fichier recensant les personnes en situation d'impayés et les excluant de ce fait du bénéfice d'une prestation, dans la limite de 5 ans à compter de la survenance de l'impayé.
- L'accès aux données est réservé aux personnes habilitées d'AIDER 17 PRAD en charge de la relation avec les personnes aidées, du suivi de la facturation, de la comptabilité, du responsable de l'association, de la Direction, aux prestataires extérieurs et organismes financeurs en charge du suivi du dossier de la personne aidée (Conseil Départemental, caisses de retraite, services de tutelles, PTA...), à l'hébergeur informatique.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Président de l'association ou à son référent RGPD à l'adresse suivante AIDER 17 PRAD 1, boulevard de Vladimir – CS 60262 – 17105 SAINTES Cedex.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.](#)